

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 janvier 2016.

ÉTAIENT PRÉSENTS : JL GLEYZE, M. LE COZE, P. CALDERON, C.LUQUEDEY, B. BIDABE, C. BOYER, D. COURREGELONGUE, M. BIROT, Y. MAUNOIR, G. BERNARD.

ABSENTS Excuses : D. BERLAND, F. RIVIERE, M.P GHIRARD, J.M MATHA, C. FAGET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Didier COURREGELONGUE

Le compte rendu du 06 janvier 2016 est validé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Demande de subvention DETR – travaux école maternelle:

Morgane LE COZE indique que la commission a rencontré Monsieur ARQUEY, afin d'établir un projet de travaux à l'école maternelle, elle précise qu'il reste à définir l'aménagement de la cour. Claude BOYER demande quels sont les délais de réalisation.

Monsieur le premier adjoint rappelle au Conseil Municipal les besoins de travaux d'isolation de l'école maternelle, et propose de solliciter une subvention auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Il est proposé de solliciter ces crédits pour le projet suivant:

Opérations scolaires : travaux d'isolation et de mise aux normes de l'école maternelle primaire dont le montage financier est le suivant :

Montant total des travaux	143 135.32 € H.T.
- Subvention Etat (35% de 119 340 € H.T de travaux éligibles)	41769.00 €
- Subvention Département (25% de 119 340 € H.T de travaux éligibles)... ..	29 385.00 €
Fonds propres (T.T.C. – Subv.).....	100 608.38 €

Après cet exposé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le programme présenté et son plan prévisionnel de financement,
SOLLICITE au titre de l'année 2016, l'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour permettre leur financement,
SOLLICITE une subvention au Conseil Départemental de la Gironde,

CHARGE Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

Pour : 10

Contre : 0

abstention : 0

Demande de subvention DETR – cabinet médical et logement de fonction :

Jean-Luc GLEYZE fait part d'un second projet, la réhabilitation du local de Monsieur CRAPON pour y installer dans l'urgence un cabinet médical et un logement de fonction à l'étage.

Il rappelle que les trois médecins ont été rencontrés au printemps 2014 et fin d'année 2015, les deux médecins encore en activité à Captieux ont été informés du projet de maison de santé.

Suite à ces rencontres, ils ont démontré une motivation assez faible. Compte tenu de cette situation, Jean-Luc GLEYZE indique qu'il a contacté le docteur DUPORTE de BERNOS BEAULAC.

Deux réunions ont été organisées avec les médicaux, la première réunion a servi à donner le cadre et la seconde à savoir comment organiser la construction de la maison de santé.

Lors de cette dernière réunion, le docteur CAPES n'a pas dit un seul mot, il n'a même pas annoncé son départ.

Jean-Luc qu'il faut donc faire autrement pour rédiger le projet qui doit être écrit par un professionnel de santé.

Jean-Luc GLEYZE indique que l'Agence Régionale de la Santé validera le projet.

Jean-Pierre BAILLE a émis un avis favorable à ce projet, moyennant qu'un seul interlocuteur soit repéré.

Jean-Luc GLEYZE propose donc de déposer un second dossier de DETR qui sera éligible dans le cadre d'une construction de maison médicale.

Claude BOYER demande ce que deviendra le local aménagé en cabinet médical.

Jean-Luc GLEYZE dit qu'il ne peut répondre dans l'immédiat mais que cette partie réhabilitée en cabinet médical pourra être « raccrochée » à la maison de santé.

Morgane LE COZE dit que les travaux du cabinet médical seront financés par la Commune et la maison de santé, le projet sera porté par la CDC du Bazadais.

Monsieur le premier adjoint rappelle au Conseil Municipal les besoins urgents de réhabiliter l'ancien local commercial appartenant à Monsieur CRAPON afin d'y installer le cabinet médical, et propose de solliciter une subvention auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux.

Il est proposé de solliciter ces crédits pour le projet suivant:

Opérations scolaires : travaux de réhabilitation d'un ancien commerce en cabinet médical.

Montant total des travaux	70 000.00 € H.T.
Montant de l'acquisition foncière	75 000.00 € H.T
TOTAL	145 000.00 € H.T
- Subvention Etat (25% de 145 000 € H.T de travaux éligibles)	36 250 €
- Subvention Département (25% de 145 000 € H.T de travaux éligibles)... 36 250 €	
Fonds propres (T.T.C. – Subv.).....	126 712.00 €

Après cet exposé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le programme présenté et son plan prévisionnel de financement,

SOLLICITE au titre de l'année 2016, l'attribution de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux pour permettre leur financement,

SOLLICITE une subvention au Conseil Départemental de la Gironde,

CHARGE Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

Pour : 10

Contre : 0

abstention : 0

Signature convention avec la Mairie de Bazas – fêtes des bœufs gras :

Monsieur le premier adjoint informe le Conseil Municipal du courrier reçu de la ville de Bazas concernant la fête traditionnelle des bœufs gras. Monsieur le Maire de Bazas propose la signature d'une convention de partenariat entre la commune de Bazas et la commune de Captieux, afin de percevoir la subvention du Conseil Régional octroyée à la ville pilote Bazas.

Monsieur le Premier Adjoint donne lecture du projet de convention rédigé par la Commune de Bazas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention

- de verser la somme de 750.00 e à l'éleveur ayant présenté un bœuf lors de la manifestation du 31 janvier 2016.

Pour : 10

Abstention : 0

contre : 0

Soutien à la mairie de Bazas pour les travaux mise aux normes de la piscine :

La commune a été destinataire d'une lettre ouverte, émanant de M. le Maire de Bazas, concernant le projet de travaux de mise aux normes et de modernisation de la piscine municipale de Bazas.

Les impacts budgétaires relatifs à la réalisation de ces travaux sont très importants pour la commune de Bazas, Monsieur le Maire de Bazas a donc sollicité les différentes instances afin d'obtenir des aides financières.

M. BOSSET, Maire de Bazas sollicite le soutien des communes et de la communauté de communes du Bazadais dans les démarches entreprises pour la réalisation des travaux énumérée ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **SOUTIENT** la Mairie de Bazas dans les démarches entreprises pour la réalisation des travaux de mises aux normes et de modernisation de la piscine municipale de Bazas. Travaux qui permettront un service de proximité pour tout le territoire.

Pour : 10

Abstention : 0

contre : 0

Mutualisation des services – avis sur le rapport établi par la communauté de Communes du Bazadais :

Monsieur le Premier Adjoint informe que la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 a rendu obligatoire la rédaction d'un rapport relatif à la mutualisation des services entre les services de la Communauté de Communes et ceux des Communes membres « dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux ».

Ce rapport comprend un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat.

L'article 74 de la loi du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) fixe un calendrier précis puisqu'elle précise que le rapport et le projet de schéma doivent être transmis aux conseils municipaux pour avis, au plus tard le 01 octobre 2015, et approuvés par le conseil communautaire avant le 31 décembre 2015 (les communes disposant d'un délai de trois mois pour se prononcer sur le schéma).

Le projet de rapport sur la mutualisation des services établi par la communauté de communes du Bazadais au regard des besoins exprimés par les communes est porté à la connaissance du Conseil Municipal.

Plusieurs actions de mutualisation y sont proposées, chaque commune a le choix d'adhérer ou non à telle ou telle action.

Après délibération, le conseil municipal se positionne sur les actions de mutualisation proposées, comme suit :

ACTION	Le conseil municipal se positionne sur cette action		Calendrier de mise en œuvre	Remarques, suggestions
	OUI	NON		
Action 1 : transport des enfants vers les ALSH		X		
Action 2 : petits travaux de voirie		X		
Action 3 : formations des élus	X		2016	
Action 4 : mutualisation du matériel festif		X		
Action 5 : remplacements des secrétaires de mairie		X		
Action 6 : assistance informatique	X		2016	Selon prestations proposées
Action 7 : remplacement des agents techniques		X		
Action 8 : commande publique et expertise juridique	X			
Action 9 : portage des repas		X		

Pour : 10

Abstention : 0

contre : 0

Vente ancien local technique route de Lucmau et maison d'habitation :

Monsieur le Maire fait part de l'avis reçu des domaines concernant l'estimation du bâtiment (ancien local technique) et de la maison d'habitations situées route de Lucmau propriété communal référencée A 538p jouxtant la propriété de M. et Mme LAURIN qui ont sollicité la mairie pour l'achat de ces deux bâtiments.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire décide :

- De proposer la vente du bâtiment d'une superficie de 1901 m2 et la maison d'une superficie de T5 de 85 M2 pour un montant de 70 000,00 € (soixante-dix mille euros)
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Pour : 09

Abstention : 01

contre : 00

Tarifs repas des bœufs gras du 31 janvier 2016 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Dimanche 31 janvier 2016 le repas des bœufs gras sera organisé par la commune de Captieux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide dans le cadre de la régie animation :

- De délivrer des tickets pour chaque repas réservé,
- De fixer le prix des repas aux tarifs suivants :

- Adultes : 22 €
- Enfants : 10 €

De charger Monsieur le Maire de la bonne exécution de cette décision.

Pour : 10

Abstention : 0

contre : 0

Demande subvention au conseil départemental – travaux école maternelle :

Monsieur le premier adjoint rappelle au Conseil Municipal les besoins de travaux d'isolation de l'école maternelle, et propose de solliciter une subvention auprès des services du Conseil Départemental au titre de la Dotation d'aide aux communes.

Il est proposé de solliciter ces crédits pour le projet suivant:

Opérations scolaires : travaux d'isolation et de mise aux normes de l'école maternelle primaire dont le montage financier est le suivant :

Montant total des travaux	143 135.32 € (H.T)
- Subvention Département (25% de 119 340 € H.T de travaux éligibles)...	29 385.00 €
- Subvention Etat (35% de 119 340 € H.T de travaux éligibles)	41 769.00 €
- Fonds propres (T.T.C. – Subv.).....	100 608.38 €

Après cet exposé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le programme présenté et son plan prévisionnel de financement :

SOLLICITE du Conseil Départemental, au titre de l'année 2016, l'attribution d'une subvention à hauteur de 25% du montant des travaux éligibles,

SOLLICITE au titre de l'année 2016, l'attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,

CHARGE Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

Pour : 10

Abstention : 0

contre : 0

Questions diverses

Aire de camping-cars :

↳ **Jean Luc GLEYZE** rappelle qu'aucun espace n'est aménagé pour les camping-cars sur Bazas, il est envisagé de créer un air à Bazas le long de la voie ferrée, un travail est mis en œuvre entre le Département, la Ville de Bazas et la CDC du Bazadais.

↳ **Jean Luc GLEYZE** indique que Jean-Pierre BAILLE, président de la CDC du Bazadais a proposé que les aires de camping-cars soient communautaire.

↳ **Jean Luc GLEYZE** propose de réfléchir à l'élaboration d'un projet sur Captieux. Morgane LE COZE dit que nous avons parlé d'un endroit stratégique tel que la maison de l'enfance à Captieux.

↳ Claude Boyer dit que la maison de l'enfance est un peu isolée du centre.

↳ **Georges BERNARD** dit qu'il avait déjà été évoqué le poids public pour accueillir les camping-cars pour une vidange, mais aucun endroit imposé n'avait été prévu.

↳ **Jean Luc GLEYZE** propose de rencontrer les campings caristes pour connaître leurs besoins.

Trois Lacs :

↳ **Jean-Luc GLEYZE** indique qu'un projet de classement des trois lacs au plan Départemental est en cours de réalisation. Le lac de tasses devrait être opérationnel pour l'été 2016, la première phase d'aménagement serait la réalisation des stationnements, de lieux de repos, mise en place de poubelles, tous ces équipements seront à la charge de la CDC pour un montant qui s'élève à environ 16000.00 €

↳ **Yohann MAUNOIR** demande si un budget viabilisation a été validé et si le lac de tasses sera ouvert à la pêche.

↳ **Jean-Luc GLEYZE** indique que l'intérêt du classement des 3 lacs est principalement la mixité d'usage.

Marchés nocturnes organisés par la CDC du Bazadais :

Lors de la dernière réunion du conseil communautaire, une proposition a été faite aux communes sur l'organisation de marchés nocturnes durant la période de juillet et août 2016 afin d'animer le territoire, il suffit aux communes intéressées de s'inscrire sur dans un calendrier.

Le conseil Municipal souhaiterait avoir plus d'informations sur l'organisation de ces marchés et souhaite également savoir comment sont recrutés les producteurs qui seront présents.

Valérie BONNET est chargée de contacter la CDC du Bazadais pour plus de renseignements.

Divers :

↳ **Didier COURREGELONGUE** donne quelques précisions sur l'organisation du parking du cimetière, il précise que le cahier des charges est en cours de réalisation. Il souhaite connaître la date pour la réunion d'organisation des bœufs gras.

La réunion pour les bœufs gras est fixée au 13 janvier 2016

Séance levée à 21h30